



Assemblée Générale de l'Arsia

Belle évolution, depuis 10 ans

Le 7 juin dernier, plus d'une centaine d'éleveurs se sont déplacés à Ciney pour participer à l'Assemblée Générale de l'Arsia

L'AG et la publication du rapport d'activité 2012 revêtaient une saveur particulière, car cette année l'Arsia fête ses dix ans. Pour son Président Jean Detiffe, cette décennie fut fertile en travail, en collaborations diverses et en résultats plus que positifs. « Tout cela ne se fait pas sans une réflexion constante sur le contexte économique dans lequel travaillent les éleveurs wallons. C'est ainsi que nos stratégies de développement sont toujours conçues dans le souci d'améliorer le statut sanitaire des exploitations malgré ce contexte insécurisant. Pour cela, nos décisions en réfèrent constamment au principe de solidarité, que nous défendons ardemment ».

Au nom du conseil d'administration, le Président a remercié chaleureusement tou(te)s celles et ceux qui ont permis à l'association de s'affirmer comme partenaire incontournable dans la défense sanitaire des exploitations.

enfin l'ARSIA et son Président Jean Detiffe. C'est bien là l'objectif d'un débat, certains points évoqués dans le film et en particulier quelques « bémols » méritaient d'être approfondis, car ils soulignaient les problèmes rencontrés par les éleveurs et les vétérinaires. Le débat s'est en effet centré, à plusieurs reprises, sur la manière dont devaient être gérées les luttes contre les maladies animales, et plus précisément, sur leur financement... Un appel a été lancé par Didier Delmotte aux autorités, leur rappelant que « le sanitaire » est un bien public, santé animale et santé humaine étant liées, mais également au regard de la sécurité alimentaire. Il s'agit là d'un problème complexe en Belgique car les maladies officielles sont financées par le Fédéral tandis que les maladies économiques, non réglementées, le sont par la Région. Actuellement, les éleveurs financent cette part à une hauteur jugée trop haute. C'est

qu'au bout du (dé)compte, « c'est la vache qui paie le tracteur ».

La lutte contre les maladies ne peut se concevoir sans une traçabilité la plus parfaite possible des animaux. Paul Mullier, fort de son expérience en tant que vétérinaire au sein des équipes sanitaires pour le Ministère de l'Agriculture à la Fédération de Lutte à Erpent alors en pleine lutte contre la brucellose, a pu en témoigner. La traçabilité telle qu'elle existe aujourd'hui à été initiée dans les années 80 pour faire face à la brucellose. Un système d'identification a alors été conçu afin de réaliser des enquêtes épidémiologiques et de suivre le cheminement de la maladie, en association au diagnostic issu des analyses. Projet « pilote et pionnier », et malgré la gestion administrative qu'il entraîne, « Sanitel » est désormais unanimement reconnu par le monde agricole. Il suscita également dès ses débuts l'admiration de nos voisins européens et même plus, au vu des nombreuses délégations étrangères qui se déplacent régulièrement en Belgique pour s'en inspirer.

Développé tant pour les éleveurs que pour leurs vétérinaires, CERISE est un outil unanimement apprécié par la profession, selon leur représentant le praticien Bernard Gauthier. Pratique, simple, rapide, il simplifie les tâches administratives et clarifie la gestion des troupeaux et le suivi de leur santé, ce qui est essentiel dans leur travail quotidien de vigilance sanitaire. Toujours améliorable comme tout système mis en place, le président lui a promis d'autres développements pratiques à l'avenir, selon la disponibilité du personnel et des budgets... le poste « informatique » est en effet non négligeable quant à son coût.

La mission de l'Arsia tient à cœur son Président, Jean Detiffe, car elle constitue un véritable service d'aide aux éleveurs, décliné sous de multiples formes. Sur le terrain par

exemple, l'agent de l'autocontrôle doit être perçu comme un conseiller, plutôt qu'un inspecteur ou un surveillant, qu'il n'est pas. L'AFSCA apprécie dans ce cadre le partenariat de l'Arsia dans l'application et le respect des législations sanitaires et confirme qu'elle peut se reposer sur un travail qualifié « de qualité », au vu de la situation sanitaire considérée bonne en Belgique. Didier Delmotte, représentant la Fédération Européenne pour la Santé animale et la Sécurité sanitaire, a à ce titre épinglé le modèle de surveillance sanitaire de l'Arsia, dont s'inspirent également les pays voisins pour son efficacité. En l'occurrence, un « maillage » idéal, basé sur la collaboration directe entre l'éleveur et son vétérinaire d'exploitation et le relais vers l'Arsia et ses laboratoires via un service de ramassage idéalement réparti sur toute la Wallonie et néanmoins au même coût pour chacun.

Il s'agit là d'un exemple concret, mais garder la proximité fait partie des défis et de l'esprit que l'Arsia veut conserver pour ses clients, tant éleveurs que vétérinaires.

Les prochains défis pour l'Arsia, et afin de garder un état sanitaire digne de ce nom dans notre pays comme l'a souligné Paul Mullier, seront d'accroître les synergies entre tous les services actifs dans les luttes, y compris les services de la faune sauvage dont les maladies endémiques ont un impact sur l'état sanitaire de nos élevages. Dans son rôle de gardienne de l'identification et de la santé des animaux de rente, l'Arsia contribue pleinement à l'entretien d'un climat de confiance et de sécurité alimentaire.

Il s'agit d'être vigilant, ce fut le mot d'ordre général. Au terme de ce débat, la collaboration entre toutes les partenaires de la santé animale se présentait sous un bon jour... **Suite en page 4**



Autour de la table, de g. à dr. : P. Mullier, B. Gauthier, J. Detiffe, Chr. Son, D. Delmotte

La partie académique de l'assemblée générale de l'Arsia s'articulait cette année autour de la présentation d'un film « L'Arsia, 10 ans à vos côtés », lequel retrace l'évolution de l'association, illustre ses activités générales et évoque la vision de l'avenir dans le cadre des services proposés aux éleveurs. Présentées séparément, les séquences étaient suivies d'un débat. Pour le mener à bien, les représentants des principaux partenaires de l'Arsia avaient été invités. Étaient ainsi réunis autour de la table l'AFSCA, en la personne du Dr Vét. Paul Mullier, Directeur chargé de la coordination des Unités Provinciales de Contrôle francophones, l'UPV, avec le Dr Vét. Bernard Gauthier, Président du Comité des praticiens ruraux, la FWA, avec M. Christian Son, Président de la Commission « Productions animales », la FESASS avec son Président Didier Delmotte, et

pourquoi l'Arsia est soucieuse de ne pas s'impliquer uniquement dans les luttes officielles et tente d'adapter au mieux une partie de son accompagnement sanitaire vers ces maladies. Lors de chaque élaboration de plan de lutte, l'Arsia tient toujours en compte la balance coûts-bénéfices en proposant des luttes à des prix maîtrisés. A la FWA, souligne le représentant Chr. Son, on admet la réalité du coût de ces maladies dans nos exploitations ainsi que la nécessité de lutter au vu des obstacles à l'exportation lorsque nos élevages ne sont pas indemnes de certaines maladies, alors que des pays voisins le sont...

Constat unanime, tous les participants s'accordaient sur le fait qu'un troupeau le plus sain possible est un élément essentiel dans la rentabilité d'une exploitation, en particulier à sa reprise. Or le « sanitaire » reste le parent pauvre de l'élevage alors



Le Président Jean Detiffe face à la presse

Bovins, porcs... et gales

au programme des Assises Sanitaires 2013

Le 28 mai dernier, se déroulaient les « Assises Sanitaires de l'Arsia » auxquelles, pour cette sixième édition 2013, s'étaient inscrits plus d'une centaine de praticiens vétérinaires.

Cette session annuelle d'informations et d'échanges autour d'un thème vétérinaire - cette année, « Gales et Dermatophilose en élevages bovin et porcin » - a pour objectif premier de rencontrer les principaux acteurs de terrain de la santé animale que sont les praticiens ruraux.

Un constat s'imposait au terme des échanges nombreux et animés en fin de séance, autour de cette problématique : la gale fait de la résistance et il est bien difficile d'en venir à bout, tant à titre individuel qu'au niveau de nos troupeaux, en Wallonie.

La gale bovine, une sérieuse menace ?

C'est en ces termes que le Professeur Bertrand LOSSON, de la Faculté de Médecine Vétérinaire à Liège, a débuté cette après-midi d'études. La gale est en effet une menace pour la rentabilité de la filière viande et le bien-être animal, en Belgique. A elle seule, la vision de l'état d'un bovin fortement atteint indique tout l'inconfort, quand ce n'est pas la douleur, ressentis par l'animal car effectivement la gale « fait mal ».

Le « Gain Quotidien Moyen » - GQM - de poids est lui aussi mis à mal : la différence entre animaux traités et non traités est évaluée à 30 grammes par jour et par point de pourcentage de surface corporelle atteinte. Exemple : 30% de surface atteinte pendant 2 semaines correspondent à une perte de 13,5 kilos.

Chez le bovin belge, parmi les trois parasites acariens responsables de la maladie, c'est surtout le « psoropte », responsable de la « gale psoroptique » qui fait le plus de ravages. Contagiosité redoutable (pas vers l'homme, heureusement) et généralisation rapide à la surface de la peau le caractérise.

Des traitements oui, mais...

La lutte « organisée » remonte à la fin des années 50, avec l'usage intensif des pulvérisations au Lindane, certes efficace... mais ô combien dangereux pour l'utilisateur et destructeur pour l'environnement. Début des années 80, l'ivermectine fait une entrée fracassante et rencontre un succès énorme. En effet, voilà la première molécule injectable, à la fois active contre certains vers

digestifs, les insectes et les acariens de la gale. Injections, « pour on », bolus... elle se décline alors sous plusieurs formes, avec plus ou moins d'efficacité. D'autres groupes de molécules dérivées de l'ivermectine suivent, puis ce furent les formamidines, les pyrèthrinoides, les organo-phosphorés...

C'est maintenant le temps des « génériques », médicaments identiques ou équivalents à ceux d'une marque, mais produits et vendus sous le nom chimique de la substance ou sous un nouveau nom commercial. Nettement moins coûteux, mais peu « éprouvés » encore, selon le Prof. Losson, il est difficile de commenter leur efficacité à ce stade.

Cela étant, un des grands problèmes rencontrés dans la lutte contre la gale est que ce choix pourtant vaste de substances va en diminuant... Leur utilisation massive et parfois inadéquate quant au dosage (par économie ou par méconnaissance) a, à l'instar de l'antibiothérapie, entraîné une résistance dans la population des parasites. C'est là une préoccupation de taille et qu'il faudra prendre à bras le corps si l'on ne veut pas se trouver, bien plus vite qu'on ne le pense, sans plus aucun remède.

Le psoropte aime le BBB

Ou le contraire... ?! Quoi qu'il en soit, force est de constater que notre BBB est plus souvent atteint, en comparaison avec d'autres races bovines, même s'il faut garder à l'esprit les capacités de résistance propres à chaque individu. Serait-ce lié au gène culard ? Ou aux carences en oligo-éléments, plus fréquentes dans cette race ? Développerait-elle une réaction de défense inappropriée ? Ou encore, le traitement serait-il autrement assimilé et de la sorte diminué dans son efficacité ? ... Un ensemble d'hypothèses fait actuellement l'objet d'étude et de recherche (cf encart ci-contre).

Les conseils du Professeur Losson

1. Appeler dès les premiers signes et systématiquement votre vétérinaire afin qu'il pose un diagnostic. Car la gale peut être due à plusieurs parasites ou encore, ce n'est peut-être pas de gale... Pas la peine de traiter à l'aveugle, c'est de l'argent gaspillé, cela aggrave la problématique de la

Le projet PSOROVIS

Actuellement en cours, le projet est piloté par le Dr Vétérinaire Romain ABOS et mené au sein du GIGA et de l'ULg, en collaboration avec l'Université de Gand, la KUL, le SPF Santé publique et l'AWE. Implanté au cœur de l'Université de Liège et situé au CHU de Liège, le GIGA est un important pôle de recherche et de développement d'activités dans le domaine des biotechnologies.

Origine du projet : Les scientifiques ont constaté que la gale est liée à la sensibilité individuelle mais aussi raciale, d'où l'hypothèse d'une composante génétique probable.

Objectif : Sélectionner dès lors certains des animaux résistants, en étudiant leur génétique et diminuer ainsi les pertes liées à la gale.

Comment ? Plusieurs étapes s'imposent dans le cadre de cette étude. Pour commencer, une enquête épidémiologique est menée sur le terrain, lors de visites en ferme permettant la récolte d'un ensemble de données. Elle est suivie de l'observation des phénotypes, c'est à dire de l'ensemble des caractères observables de l'animal. La comparaison des résultats permettra d'établir les types à tendance sensible ou résistante.

Après la mise au point des tests nécessaires, s'en suivra le travail d'identification d'une base génétique hypothétique et la mise en relation éventuelle avec le gène culard...

Résultats ? L'enquête suit son cours... et des résultats pourraient déjà être disponibles d'ici fin 2014.

2. Traiter, au minimum par lot, tous les animaux en contact les uns avec les autres.
3. Traiter tout le cheptel est l'idéal. En effet, des animaux apparemment sains peuvent être porteurs et disséminent silencieusement le psoropte, répétons-le, hautement contagieux.
4. Tondre les animaux avant le traitement, au moins le dos, si pas entièrement.
5. Après le traitement, maintenir les animaux en confinement le temps requis, c'est à dire nécessaire pour atteindre la disparition totale des parasites plus ou moins coriaces (15 jours notamment avec les composés type ivermectine)
6. Suivre les recommandations du vétérinaire en termes de traitement : doses précises, formes d'administrations adéquates et intervalles d'application à respecter scrupuleusement

Une mobilisation nécessaire

Face au fléau de la gale et de sa résistance, il faut réagir. Quelques pistes ont été évoquées par le Pr. Losson.

Tout d'abord, en leur donnant les moyens, il conviendrait d'impliquer nos vétérinaires dans la transmission systématique des échecs de traitement observés sur le terrain vers une « centrale de vigilance ». Le « dépouillement » de ces données pourraient sans aucun doute aider à cerner la problématique de cette résistance croissante.

Ensuite, comme pour les infections liées à des bactéries et à l'instar de l'usage des antibiogrammes, disposer de tests simples pour évaluer la sensibilité des parasites aux médicaments serait une aide précieuse pour traiter avec une efficacité optimale.

Etudier la relation entre le gène culard et les carences diverses sur la réceptivité au parasite est déjà à l'étude (cf ci-contre), ce dont on peut se réjouir.

Enfin, pour parer à la résistance, il reste à trouver d'autres traitements. Inspiré de l'élégant et ingénieux principe de lutte biologique, une étude menée dans le cadre du projet nommé « MYOCURE » a ainsi mis au point une suspension de champignons capables d'envahir l'acarien, avec issue fatale pour ce dernier. Hélas, les firmes capables de commercialiser se montrent peu intéressées, jusqu'à présent. C'est que, si nous avons l'impression d'être envahis par la gale, le marché n'est quant à lui pour autant pas porteur car limité à notre territoire, la gale étant malheureusement une « spécificité belge ».

L'enquête GPS gale de l'Arsia

Le Dr Emmanuelle de Marchin, responsable à l'Arsia des projets GPS à l'Arsia, a présenté aux praticiens les résultats de notre enquête GPS dont voici un résumé en guise de « rappel », la majeure partie de ceux-ci ayant été présentés dans nos éditions précédentes.

L'enquête

Dans le cadre du GPS, un questionnaire sur la gale a été envoyé à 1 500 éleveurs wallons, toutes spéculations confondues. Ce questionnaire abordait différents aspects de l'élevage en rapport avec la gale et proposait aux participants de nous renvoyer des grattages cutanés pour la détection d'acariens et des prélèvements de sang pour doser le cuivre et le zinc, oligo-éléments nécessaires à l'intégrité de la peau. 450 questionnaires nous sont revenus et près de 150 éleveurs nous ont fourni des prélèvements, ce dont nous les remercions encore.

Résultats des analyses

Sur les poils

- 32% des animaux étaient porteurs, soit 1 animal sur 3... Le parasite le plus rencontré est le Psoroptes ovis (97,6% des cas), ce qui confirme les propos du Pr. Losson.



ASA 2013

- 69% des animaux avec lésions, présentaient des acariens de gale.
- 10% des animaux, pourtant sans lésions, présentaient néanmoins des parasites. Ces animaux sont ce qu'on appelle des porteurs asymptomatiques. Très importants dans le maintien de la gale dans un élevage, on ne s'en méfie pourtant pas ... ils n'ont pas de lésion !

Sur le sang

- Cuivre : nous n'avons pas établi de lien entre les carences en cuivre et la présence de gale.
- Zinc : les carences en zinc sont significativement plus fréquentes dans les élevages atteints par la gale et pourraient donc jouer un rôle dans l'expression de la maladie. Les apports de zinc sont réalisables via les compléments vitamines/oligo-éléments dans l'alimentation.

Résultats des questionnaires

53% des élevages participants se sont déclarés atteints par la gale dont 58% sont des élevages de bovins viandeux purs, 62% des élevages ayant des viandeux et des laitiers et 20% des troupeaux laitiers purs. Si la gale est essentiellement une maladie d'étable, liée aux contacts étroits, 1/3 des troupeaux atteints le sont cependant toute l'année!

Quels sont les facteurs de risque déduits suite à l'enquête ?

la race : Comme déjà évoqué plus haut, le Blanc Bleu Belge est de manière significative, plus fréquemment et fortement touché.

Cette sensibilité persiste en croisement, même si elle est légèrement plus faible.

la taille du troupeau : plus le troupeau est grand, plus le risque augmente, sans doute lié à la charge de travail et à la difficulté de grouper les traitements et de maintenir des conditions adaptées de stabulation.

le moment d'application des traitements : il y a moins de gale dans les troupeaux lorsque les traitements sont appliqués systématiquement et avant l'apparition de lésions évidentes.

les animaux traités :

- on constate moins de gale si tout le troupeau est traité en même temps ou, pour le moins, tous les animaux d'un même lot en même temps.
- en élevages mixtes, on observe moins de gale quand toutes les catégories sont traitées laitiers et viandeux, jeunes et adultes.

la tonte : souvent associée au traitement, elle diminue le risque de gale dans le troupeau viandeux quand l'ensemble est tondu en une fois et non par petits groupes dispersés dans le temps.

En marge de la gale...

Elle est rare, mais elle existe... La dermatophilose, Paul-Emile Lagneau l'a rencontrée plusieurs fois au cours de sa carrière en nos laboratoires de mycologie et bactériologie ! Il s'agissait heureusement chaque fois de cas isolés et sans contagiosité, rencontrés soit sur des chevaux soit sur des bovins.

La dermatophilose est donc également

La gale sarcoptique chez le porc

La gale porcine sévit aussi au sein des élevages de porcs, présents en nombre au Nord du pays. Toute exploitation sans traitement contrôlé y est considérée comme contaminée.

Le Dr Cora Miry, vétérinaire pathologiste à la DGZ, a abordé la manière dont est mise en place la certification « indemne de gale ».

La contamination se fait surtout par contact direct entre truies et porcelets sous la mère, en engraissement et lors d'achats de cochettes et de verrats.

Due au *Sarcoptes scabiei*, la gale se manifeste par des croûtes épaisses, souvent au niveau des oreilles, mais c'est rare. Il s'agit davantage de formes plus discrètes avec un animal très nerveux et qui se gratte abondamment. A tel point qu'en élevage on observe plus de pertes et en engraissement une moindre performance zootechnique. Ce premier signe constitue, visuellement, l'**indice de frottement**, bon moyen de diagnostic et de contrôle.

A l'abattoir, après échaudage des carcasses, la gale se manifeste aussi par une **inflammation de la peau, second indice** intéressant pour le naisseur-engraisseur. Un **troisième indice** est la recherche du **parasite dans les croûtes**, au niveau des oreilles.

Enfin, des **recherches dans le sang** permettent également de suivre les élevages indemnes et donc avec peu de « signes extérieurs de gale »...

Pour obtenir l'**attestation « indemne de gale »**, 2 visites d'exploitation menées par la DGZ permettent de mettre en place, à l'aide de ces indices, le programme et le traitement visant l'éradication. Le maintien en est bien entendu assuré par un suivi sérologique.

une maladie de la peau, qui peut atteindre aussi bien l'homme que les animaux sauvages et domestiques, et qui est mondialement présente, plus particulièrement en régions chaudes et humides. Elle doit être distinguée de maladies telles que la gale, la teigne, la besnoitiose et d'autres infections cutanées... On l'observe sur le dos, les flancs, au niveau desquels les poils prennent une allure en « brosse de

peintre » et la peau présente des lésions rouges, suintantes et croûteuses.

Elle est due à une bactérie, dermatophilus, et peut donc être traitée à partir d'antibiotiques prescrits et administrés par le vétérinaire.

Elle valait la peine d'être décrite au cours de cet après-midi d'études... car rien n'échappe à la vigilance de nos laboratoires !

Vous participez au concours national à Libramont?

Conditions sanitaires : soyez prévoyants !

Première condition bien connue de tous, tout animal introduit sur le champ de foire doit être dûment identifié, c'est-à-dire être porteur de deux boucles auriculaires.

Par ailleurs, les bovins doivent provenir d'une zone qui ne fait l'objet d'aucune interdiction ou limitation liée à des maladies touchant l'espèce bovine.

Les animaux doivent provenir d'un cheptel :

- Officiellement indemne de **tuberculose** (statut T3)
- Officiellement indemne de **brucellose** (statut B4) et non situé dans une zone de protection établie autour d'un foyer de brucellose.
- Indemne de **leucose** bovine enzootique (statut L3)
- Indemne ou officiellement indemne **d'IBR** (statut I3 ou I4)

Attention, ces conditions sanitaires sont également d'application pour les veaux accompagnant leurs mères.

La BVD

Les animaux doivent avoir été soumis avant la participation au concours à un des protocoles de dépistage du virus de la BVD et avoir obtenu un résultat négatif. Aucun délai par rapport à la date du concours n'est imposé. Toutefois, si aucun test BVD n'a encore été réalisé, il est conseillé de faire les prélèvements 30 jours avant le concours.

Selon l'âge des bovins, (moins de 6 mois et plus de 6 mois), divers protocoles et tests existent. Pour plus d'infos, consultez

le département santé animale de l'Arsia (083/ 23 05 18).

L'IBR

En plus de l'obligation de détention obligatoire d'un statut I3 ou I4, pour chaque animal inscrit au concours, est requise :

- sous statut I4, une prise de sang réalisée dans les 60 jours avant le concours (après le 29 mai 2013) en vue de réaliser un test ELISA gB.
- sous statut I3, une prise de sang réalisée dans les 60 jours avant le concours (après le 29 mai 2013) en vue de réaliser un test ELISA gB OU gE.

Si le test gE est positif, l'animal ne peut en aucun cas venir au concours.

La brucellose

Les animaux doivent être prélevés par le vétérinaire d'exploitation dans les 35 jours qui précèdent le concours (après le 23 juin 2013), et avoir obtenu un résultat strictement inférieur à 30 Unités au test de « séro-agglutination lente de Wright » (SAW).

1/ En cas de résultat supérieur ou égal à 30 UI au test SAW, la participation n'est possible que si l'ensemble des bovins concernés obtient un résultat négatif au test ELISA brucellose pratiqué sur le même échantillon.

NB : Ce test ELISA brucellose est réalisé d'office par le laboratoire de l'Arsia sur tout échantillon ayant un résultat supérieur à 30 UI au test SAW.

2/ En cas de résultat positif au test ELISA,

D'une manière générale, en pratique, les prises de sang doivent rentrer dans un des dispatchings de l'ARSIA pour le 11 juillet 2013 au plus tard, afin de respecter le délai de réception des résultats demandé par l'organisateur

la participation n'est possible que si l'ensemble des bovins concernés obtient un résultat négatif au test ELISA de confirmation réalisé au laboratoire du CERVA.

NB : Le laboratoire de l'Arsia envoie d'office au CERVA tout échantillon positif au test ELISA brucellose.

Etant donné cette procédure en plusieurs étapes, il est important de veiller à ce que les prises de sang soient faites le plus tôt possible avant le concours.

Info pratique

L'AWE fournit le document spécifique (formulaire de demande d'analyses) aux concours de Libramont.

Le transport

Le transport des animaux doit être effec-

tué par un transporteur disposant d'une autorisation de transport avec un moyen de transport pour lequel celui-ci a obtenu un certificat d'agrément individuel délivré par l'AFSCA et d'un certificat d'aptitude délivré au transporteur.

Suite aux résultats d'analyses et à la vérification des statuts, l'ARSIA vous transmettra l'autorisation de transport à faire signer par votre vétérinaire d'exploitation.

Les éleveurs qui transportent leurs animaux à l'aide de leur propre véhicule sur moins de 50 kms n'ont toutefois pas besoin d'autorisation.

Tout véhicule doit être nettoyé et désinfecté après chaque transport, à l'aide d'un désinfectant agréé.

Il nous reste à souhaiter, aux participants et à leurs bovins préférés, un excellent concours !



Assemblée Générale de l'Arsia (suite)

Le message des autorités

Une fois n'est pas coutume... **La Ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture Sabine Laruelle** ne pouvait assister cette année à notre AG, retenue par ses obligations ministérielles. Son Directeur de Cabinet adjoint, le **Dr vétérinaire Jean-François Heymans** a salué en son nom la qualité du travail effectué par l'ARSIA qui s'illustre par « son souci constant de préserver et d'améliorer la santé animale mais est aussi garante de la traçabilité, le tout au service des éleveurs, du monde agricole et plus généralement de la société ».

Si les contrôles ont souvent mauvaise presse, il ne faut pas oublier qu'une politique adaptée génère un climat de confiance, essentiel vis-à-vis des consommateurs comme vis-à-vis de leurs partenaires commerciaux, et aux yeux de la Ministre également. S'adressant aux éleveurs présents, J.-F. Heymans ajoute : « Vos efforts sont d'ailleurs payants puisque la situation sanitaire de notre pays est bonne, reconnue et enviée par certains ».

En ce qui concerne l'Arsia et son financement, le Directeur a relevé le paradoxe d'une situation sanitaire favorable qui permet de diminuer le nombre d'analyses à effectuer ... avec le même effet consécutif sur les recettes des labos de l'Arsia, alors que l'association et celles qui l'ont précédées ont grandement contribué à cette évolution et que leur pérennisation est une nécessité. « La Ministre est parfaitement consciente de l'effet désastreux qu'auraient des restrictions budgétaires sur les dépenses du Fonds et sur celles de l'AFSCA en matière de santé animale pour le secteur de l'élevage en général, et

pour l'Arsia en particulier. Elle souhaite, au minimum, le maintien du niveau actuel, tout en gardant des moyens de réaction suffisants pour faire face à l'émergence de maladies ».

A titre d'exemple, la Ministre Laruelle a obtenu l'an passé une augmentation des dépenses du Fonds de Santé à hauteur de 2 millions d'euros et le maintien des budgets 2013. Les recettes globales de l'Arsia issues de l'AFSCA ont été maintenues en 2010 et reconduites pour les années 2011 à 2015. « Ce budget permet à l'Arsia (et en Flandre à la DGZ) d'effectuer des missions indispensables de diagnostic, de surveillance et d'accompagnement, que ce soit via le protocole avortement, la surveillance de la Fièvre catarrhale, les programmes de lutte contre les salmonelles, etc... ».

Face à ses nombreux défis exigeant réactivité et performance, la Ministre souhaite à l'Arsia de pouvoir en saisir également les opportunités.

Mme Véronique Brouckaert relayait à son tour le message du **Ministre wallon des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine, Carlo Di Antonio**. Les moyens wallons ainsi que les moyens européens pour notre Région seront prioritairement mis en œuvre afin d'atteindre les objectifs qui seront définis dans le Code de l'Agriculture actuellement en cours de rédaction. Lors des concertations, parmi les thèmes développés celui de la « reconnexion du producteur au consommateur » fut récurrent. Les consommateurs sont en attente de produits sains respectant l'environnement et leur santé. L'Arsia, outil au niveau régional pour une politique de santé nationale, est un maillon indispensable pour répondre à ces attentes.

Merci...!

Lors de cette AG 2013, le Président Detiffe a salué deux administrateurs, partis à la retraite et parmi les fondateurs de l'Arsia, Joseph Laixhay et le Dr vétérinaire Jean-Marie Demortier.

La passion de leur métier et leur dévouement font partie de ce qui permet de construire une association d'éleveurs telle que la nôtre. Pour leur travail et leur soutien, qu'ils soient vivement et chaleureusement remerciés, ainsi que leurs épouses.

...et bienvenue!

- A Jean-Marie LENS, éleveur à Borlon (Durbuy), qui représente le secteur Bovin pour la zone du Sud
- A Gerhard PIRONT, éleveur à Eibertingen (Amel), qui représente le secteur Bovin pour la zone Est
- A Christophe UYSTEPRUYST, vétérinaire à Taintignies, représentant la profession pour la zone ouest

Les administrateurs vous représentent en 2013 à l'Arsia

Jean	DETIFFE - Président	PEPINSTER	Secteur bovin
Jean-Louis	ELIAS - vice Président	HANNECHE	Secteur bovin
Anne	DEMARCHE-PIRSON	SOVET	Secteur bovin
Marie-Laurence	SEMAILLE	VERLAINE	FWA
Pierre	BEGUIN	OHEY	Secteur bovin
Jean-Marie	FELTEN	ETALLE	Secteur bovin
Jean-Marie	LENS	BORLON (DURBUY)	Secteur bovin
Michel	DEGROS	BASTOGNE	Secteur bovin
Didier	DELMOTTE	FERRIERES	Secteur bovin
Jean-Louis	GUSTIN	BRAINE-LE-COMTE	Secteur bovin
Bernard	BONTE	BAS-WARNETON	Secteur bovin
Laurent	MORELLE	ARC-WATTRIPONT	Secteur bovin
Eddy	PUSSEMIER	OPHAIN BOIS-SEIGNEUR-ISAAC	Secteur bovin
Gerhard	PIRONT	EIBERTINGEN (AMEL)	Secteur bovin
Roland	BAUDOIN	FRANC-WARET	Secteur bovin
Guy	DUQUENE	HORRUES	Secteur porc
Albert	MARCHAL	LIMELETTE	Secteur volaille
Marc	REMY	FLOREFFE	Secteur ovin
Yves	SOMVILLE	BOTHEY	FWA
Denis	LECOMTE	FURNAUX	UPV
Roland	DISTEXHE - vice Président	HERON	Vétérinaire
Vincent	DIEZ	ETALLE	Vétérinaire
Jean-Luc	GLOWACKI	OTTIGNIES	Vétérinaire
Christophe	UYSTEPRUYST	TAINTIGNIES	Vétérinaire

Un troupeau en bonne santé et géré par un système de traçabilité efficace est une condition indispensable pour en garantir la rentabilité. Pleinement conscient de l'intérêt de l'Arsia pour encadrer l'éleveur, le Ministre à ce titre maintient à ce titre

son soutien financier selon la convention actuelle. Celle-ci répond à des charges spécifiques de conseil aux agriculteurs en matière de normes sanitaires en identification animale, santé animale et sécurité alimentaire.



A l'entrée, une expo photo accueillait les participants

Une expo photo pour les 10 ans de l'Arsia

Didier Vanmollekot est chauffeur à l'Arsia. Toute l'année, il sillonne la Wallonie, plus particulièrement le Nord-Est de celle-ci. Photographe aussi dans la vie, il ne sort jamais sans son Nikon. Depuis 10 ans à l'Arsia, il récolte, il engrange, comme un agriculteur... des photos de nos contrées, saisies au feeling... parce que c'est pittoresque, chaleureux, étrange ou beau, tout simplement. Les 10 ans de l'Arsia sont une belle occasion de partager avec nos clients et visiteurs cette vision rurale de notre terroir, au fil des paysages, des fermes, des gens et des animaux qui les habitent et les font vivre.

Où ?

Hall d'accueil de l'Arsia, à Ciney, 2 Allée des artisans.

Quand ?

Dès maintenant, jusqu'au 5 juillet 2013

Plus d'infos sur Didier Vanmollekot

<http://d-vanmollekot.e-monsite.com/>

